

RAPPORT FINANCIER 2019



GROUPE
FALRET

1) ACTIVITÉ

Les résultats financiers de l'association s'expriment à travers deux indicateurs :

- Le résultat comptable, un excédent de 652 K€ en 2019, déterminé par la différence entre charges et produits de l'année.
- Le résultat budgétaire « réel », un excédent de 864 K€, indicateur le plus significatif car il incorpore également l'effet – pour les établissements en gestion contrôlée – des reprises de résultats ou réserves antérieurs. Le montant ainsi affecté en complément des produits de tarification s'élève pour 2019 à 402 KEUR. A titre secondaire le résultat budgétaire prend aussi en compte la neutralisation de la provision congés payés.

Le budget consolidé augmente de l'ordre de 2 M€ en 2019 (+5%) avec le déploiement de nouveaux services et les intégrations de plusieurs nouveaux établissements par fusion absorption.

Le résultat de gestion consolidé est en progression avec un excédent de 864 K€ contre un déficit de 428 K€ en 2018.

Chiffres clé de l'association en 2019

- ⇒ 42 Etablissements et Services
- ⇒ 3 700 personnes accompagnées (File active)
- ⇒ 612 salariés (ETP)
- ⇒ Budget de 46 M€
- ⇒ Résultat consolidé de gestion + 864 K€

Faits marquants

L'exercice 2019 a été marqué par plusieurs événements importants :

- La négociation et la signature d'un CPOM régional pour la période de 2020 à 2024
- L'évolution du périmètre de 5% avec la finalisation de plusieurs fusions absorptions d'associations et le déploiement de plusieurs nouveaux services
- L'achat du local du CHRS Ensape et la continuité d'une stratégie de détention en propre de nos locaux pour renforcer le maintien des équilibres budgétaires futurs.

Signature d'un CPOM régional 2020 / 2024

- L'ŒUVRE FALRET a signé en décembre 2019 un CPOM régional pour la période 2020 à 2024 regroupant :
 - 4 autorités de tarification et de contrôle (ARS Ile de France, Ville de Paris Handicap et Enfance, Département 78, Département 91)
 - 15 établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) et le siège de l'association, représentant 77% du périmètre de l'association.
- Dans le cadre du CPOM, l'autorisation des frais de siège de l'ŒUVRE FALRET a été renouvelée pour la même période (2020 à 2024) avec maintien de son taux d'application.
- Un autre CPOM est en négociation en 2020 pour regrouper la gestion des 3 CHRS gérés par les DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement) de 3 départements d'Ile de France (75, 94 et 78).

Fusions et déploiements de nouveaux services

- Fusion absorption en juin 2019 de l'association ENSAPE et du CHRS Ensape situé à Fontenay sous-bois (94) à effet comptable rétroactif au 1^e janvier 2019. Caractéristiques du CHRS : 22 places, budget de 400 K€ et 4 ETP.
- Fusion absorption en juin 2019 de l'association ATRE XXème et d'un établissement de la gestion tutélaire à effet comptable rétroactif au 1^e janvier 2019. Caractéristiques de la gestion de Tutelle : 150 mesures, budget de 300 K€ et 5 ETP.
- Fusion absorption en juin 2019 de l'association « Les Funambules » à effet comptable rétroactif au 1^e janvier 2019, Service créé en 2018 pour l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes concernés par la souffrance psychique d'un membre de leur famille. Service en montée en charge en 2019, budget 100 K€ et 1 ETP.

- Déploiement en 2019 de deux services d'Emploi Accompagné (Financement ARS et Agefiph) dans le 78 et le 93. Caractéristiques : 73 places d'accompagnement, budget 600 K€ et 7 ETP.
- Montée en charge du service Appuis, d'aide à l'emploi, avec des moyens en augmentation.
- Montée en charge du DLAI, Dispositif de logement accompagné pour inclusion des personnes souffrant de troubles psychiques, rattaché à la Plateforme inclusive Paris, 13 logement mis en place en 2019 avec un objectif de gestion de 35 logements.
- Déploiement de la gestion et de l'accompagnement de 3 nouveaux GEM (Groupe d'entraide Mutuelle) en 2019 sur les communes de Clermont de l'Oise, Eaubonne (60) et Fontenay sous-bois (94). L'ŒUVRE FALRET s'occupe désormais de la gestion de 12 GEM qui accompagnent près de 800 personnes en fragilités psychiques pour aider à rompre l'isolement, l'exclusion et favoriser l'insertion sociale.

Patrimoine et investissements

- Achat immobilier en octobre 2019 d'une maison à Fontenay sous-Bois dans le cadre de la reprise du CHRS ENSAPE.
- Déménagement en mai 2019 du service de gestion tutélaire Ariane Falret dans un local mieux adapté à la gestion du service et à l'accueil des majeurs protégés (930 mesures suivies).
- 1.4 M€ de nouveaux emprunts en 2019 : 0.7 M€ pour l'achat de la maison de Fontenay sous-bois (CHRS Ensape) et 0.7 M€ pour les travaux du nouveau site d'Ariane Falret à Paris.

Pour les établissements dont l'association est l'actionnaire principal :

La SARL L'ENVOL, Entreprise adaptée, a réorienté son activité vers de l'accompagnement professionnel en restauration et son résultat est à l'équilibre en 2019.

La SASU Alfapsy, entreprise de formation, présente un déficit de 35 K€ en 2019. Si la vente de produits de formation à l'extérieur de l'ŒUVRE FALRET a bien progressé, l'activité en interne a de son côté, fortement diminué.

Perspectives 2020

L'association continue son développement avec l'intégration de nouvelles structures et services et la professionnalisation de son organisation avec sa première année en gestion de CPOM.

L'année 2020 devrait être marquée par :

- Les aménagements du site de Pantin et les déménagements prévus de plusieurs établissements de l'association : l'ESAT Le Colibri, la MECS les Marmousets et le siège de l'association.
- La négociation d'un deuxième CPOM pour les trois CHRS situés sur trois départements différents de l'Île de France (75, 94, 78).
- La gestion de la première année du CPOM régional 2020/2024.

Impact de la Crise sanitaire COVID 19 en 2020

La pandémie mondiale de COVID 19 a provoqué une crise sanitaire sans précédent contraignant les citoyens au respect d'un confinement généralisé de près de deux mois. Malgré la situation, l'association est restée pleinement mobilisée auprès des publics fragiles qu'elle accompagne, que ce soit à leur domicile ou en établissement. Grâce à un personnel engagé, à la mise en œuvre des mesures d'hygiène et de sécurité et le respect strict des gestes barrière, nous avons pu protéger efficacement les personnes que nous accueillons et les professionnels de l'ŒUVRE FALRET durant le confinement.

Cette situation inédite suscite cependant de nombreuses incertitudes et ce notamment d'un point de vue tarifaire et financier. Si le maintien des financements des établissements et services sociaux et médico-sociaux tarifés ayant subi une sous-activité ou une fermeture temporaire en 2020, acté par l'ordonnance n°2020-313, est garanti par nos financeurs, il y aura nécessairement un impact économique significatif sur les résultats commerciaux des ESAT qui demandera de trouver des solutions de financement partiel ou total avec les ARS de façon à les sécuriser pleinement.

. Des garanties devront également être apportées s'agissant des surcoûts, indirects ou directs, liés à la mobilisation contre l'épidémie. Du fait de la crise, l'association et ses établissements et services font appel à du personnel supplémentaire – en particulier à des intérimaires dont les coûts se sont envolés – et doivent, de plus, acheter des équipements spécifiques médicaux ou techniques.

D'autres surcoûts indirects ont également été engagés, tels que des investissements en équipements informatiques qui ont permis d'assurer la continuité de l'accompagnement et le fonctionnement des salariés en télétravail. Ce sont des charges imprévues, mais essentielles dans la lutte contre l'épidémie, qui permettent d'assurer la sécurité des personnes vulnérables et des professionnels mobilisés.

Ces impacts négatifs devraient être compensés partiellement par les soutiens financiers mis en place par l'état ainsi que par des dons reçus. Il est à noter que l'association a sollicité et bénéficié de nombreuses initiatives solidaires (don de matériel, action de solidarité telles que livraisons de repas ou de chocolat à l'attention des personnels sur le terrain, don de tablettes numériques.).

Il n'est pas possible aujourd'hui d'apprécier précisément l'impact chiffré global de la crise, compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, ou des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations.

Dans ce contexte inédit, il est probable que des effets négatifs (lourds) puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité mais à la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

2) SYNTHÈSE DES COMPTES ANNUELS

Total Bilan :	57 608 K€
Résultat comptable	+ 652 K€
Résultat budgétaire :	+ 864 K€

en milliers d'euros

Bilan Actif		
	2019	2018
Immob. corporelles & incorp	45 182	43 622
Immob. financières	556	521
Actif immobilisé	45 738	44 143
Créances	7 939	7 262
Trésorerie	3 658	4 620
Compte de régularisation	274	312
Total Actif	57 608	56 337

Bilan Passif		
	2019	2018
Fonds propres associatifs	13 416	12 766
Autres Fonds associatifs	10 066	10 203
Fonds associatifs	23 483	22 969
Provisions & Fonds dédiés	1 839	1 792
Dettes financières	24 879	24 552
Autres dettes	7 401	7 022
Compte de régularisation	8	2
Total Passif	57 608	56 337

Résultat			
	2019	2018	2017
Produits d'exploitation	46 258	44 010	41 625
Frais de personnel	26 704	27 498	25 903
Autres charges exploitation	18 658	17 029	16 137
Résultat exploitation	896	- 517	- 415
Résultat financier	- 619	- 401	- 414
Résultat exceptionnel	348	345	229
Impôt société	- 12	-	-
Variation fonds dédiés	39	- 124	- 36
Résultat comptable	652	- 697	- 636
Reprise résultats antérieurs	402	184	1 338
Variation CP	- 190	85	121
Résultat budgétaire	864	- 428	823

3) DÉTAIL DES COMPTES DE BILAN

Le total du Bilan est de 58 M€ en 2019 contre 56 M€ en 2018.

Détail de l'Actif

L'actif immobilisé est en augmentation de 4% à 45.2 M€ contre 43.6 M€ en 2018. L'augmentation est liée au début des travaux du site de Pantin (1.5 M€ en 2019) et à l'achat immobilier du local du CHRS ENSAPE à Fontenay sous-Bois (0.8 M€).

Le montant des créances (autorités de tarification et clients des ESAT) et des autres créances est en augmentation notamment en raison de retard de paiement des dotations, le montant est de 7.9 M€ contre 7.3 M€. On peut noter qu'au moment de la crise sanitaire en mars 2020, l'ensemble des retards de paiement ont été versés.

La trésorerie est de 3.7 M€ contre 4.6 M€, impactée par l'augmentation du poste client de 0.7 M€. Les trésoreries des établissements sont regroupées sur un compte fusionné ce qui permet une optimisation globale, les excédents étant placés sur des comptes livrets associatifs.

Détail du Passif

Les fonds associatifs sont en augmentation de 2% à 23.5 M€ (23.0 M€ en 2018); les mouvements de l'exercice correspondent au résultat de l'année (+652 K€) et enregistrent les affectations ou utilisations des réserves en fonction des décisions des financeurs des établissements en gestion contrôlée.

Les provisions et fonds dédiés restent stables à 1.8 M€. Ils sont notamment constitués de 0.5 M€ de provisions pour risques (départ retraite, taxe transport Ile de France), de 0.7 M€ de provisions pour charges (gros travaux et autres charges) et de 0.6 M€ de fonds dédiés (subventions affectées à des projets et restant à utiliser sur les prochains exercices).

Les emprunts sont de 24.9 M€ en augmentation de 0.3 M€ par rapport à 2018. Au cours de l'exercice il y a eu 1.4 M€ d'encaissement de nouveaux emprunts (travaux local Ariane, achat local CHRS ENSAPE) et 1.1 M€ de remboursements.

Le ratio d'endettement sur les fonds associatifs est de 90% contre 87% en 2018. Le taux est élevé au 31/12/2019 mais les ressources des budgets de l'association sont pérennes et le taux baissera progressivement après les déménagements de plusieurs établissements sur le site de Pantin prévus fin 2020.

Le ratio d'endettement sur l'actif immobilisé est de 47 %.

Le patrimoine immobilier de l'association continue à être renforcé lui permettant notamment une pérennisation de la stabilité budgétaire des établissements concernés pour les années futures.

Les dettes d'exploitation (dettes fournisseurs, sociales, fiscales et autres) sont de 7.4 M€ en augmentation de 5%.

4) DÉTAIL DU COMPTE DE RESULTAT

Détail des résultats par établissement

Le résultat principal est le résultat budgétaire (ou administratif) des établissements car il tient compte de l'ensemble des retraitements et des compléments de produits. En effet pour chaque établissement les résultats comptables de l'année donnent lieu à un retraitement, avec reprise de ses résultats antérieurs (excédent ou déficit N-2) ainsi que des variations de provisions congés payés, provisions non prises en compte dans ses budgets.

Le résultat administratif consolidé 2019 est un excédent de 864 K€ (déficit de 428 K€ en 2018).

<i>Détail Résultat administratif</i>	Résultat comptable 2019	Reprise excédents déficits	Variation CP	Résultat administratif 2019	Résultat administratif 2018	Résultat administratif 2017
<u>Medico-social</u>						
MAS Dr Arnaud <i>ARS 75</i>	77 590	209 839	29 995	317 424	57 569	415 223
MAS Dr Gachet <i>ARS 94</i>	306 537	57 363	-48 122	315 778	284	127 763
FAM Jules Falret <i>CD 91-ARS</i>	126 516	188 713	-23 013	292 216	7 928	257 551
FAM Les Sources <i>CD 78-ARS</i>	119 812	-10 814	12 952	121 950	91 870	123 256
SAMSAH Paris <i>CD 75-ARS</i>	42 676		-24 818	17 858	82 880	131 705
SAMSAH Yvelines <i>CD 78-ARS</i>	39 284	-2 490	1 229	38 023	50 681	90 697
<u>Insertion sociale</u>						
CHRS Foyer Falret <i>DRILH 75</i>	-9 923	33 635	-35 401	-11 689	-44 666	11 094
CHRS La Marcotte <i>DRILH 78</i>	-8 561	403	8 552	394	-6 590	10 031
CHRS Ensape <i>DRILH 94</i>	27 114	-3 395	-5 620	18 099		
Foyer Vie Les Sources <i>CD 78</i>	46 600	-18 595	-28 692	-687	36 284	11 368
Foyer Vie Marie Laurencin <i>DASES</i>	9 553	12 800	4 034	26 387	6 212	4 146
Foyer Hebergmt La Colline <i>CD 78</i>	7 841	5 806	-13 604	43	2 947	-22 484
SAVS Paris <i>DASES</i>	6 000		-5 816	184	95	15 141
SAVS Montaigne <i>CD 78</i>	7 106	-5 278	-1 626	203	-4 547	4 214
Service Tutélaire Ariane <i>DDCS 75</i>	-106 053	-26 351	15 952	-116 452	-38 093	2 089
<u>Insertion professionnelle</u>						
ESAT Colibri, Social <i>ARS 75</i>	-114 768	-44 268	16 483	-142 553	-63 998	-76 253
ESAT Cotra, Social <i>ARS 78</i>	1 431		-2 354	-923	50	18 213
SAS Cotra <i>CD 78</i>	1 062	-800	-731	-469	939	2 201
<u>Enfance</u>						
MECS Les Marmousets <i>DASES</i>	-58 595	5 751	-504	-53 348	27 892	-11 508
<u>Sanitaire</u>						
BIPOL Falret <i>ARS</i>	-339 779			-339 779	-453 714	
<i>SIEGE associatif</i>	6 587		-89 400	-82 813	75 186	93 106
<i>Gestion contrôlée (Etab. loi 2002)</i>	188 029	402 319	-190 504	399 845	-170 793	1 207 553
ESAT Colibri, Commercial	-13 148			-13 148	-107 036	-51 460
ESAT Cotra, Commercial	-23 845			-23 845	172 157	-113 687
Service Itinéraires MASP <i>DASES</i>	-38 734			-38 734	5 723	4 262
Serv logement accompagnement <i>DASES</i>	-16 468			-16 468	21 576	2 749
Serv logement Delaitre <i>DRILH 75</i>	-2 633			-2 633	3 223	10 767
DLAI (accomp. logmt inclusif)	828			828		
Equipe Mobile Passerelle (logmt)	16 139			16 139	-29 926	19 209
Emploi Accompagné 78 et 93 <i>ARS-Agefiph</i>	220 545			220 545		
Service Appui's <i>Agefiph</i>	364 696			364 696	34 718	-8 476
Bipol Work	0			0	-55 329	0
Total 11 GEM <i>ARS</i>	37 101			37 099	11 426	-5 575
Association Gestion propre	-80 404			-80 404	-314 222	-256 467
<i>Gestion propre</i>	464 077	0	0	464 075	-257 690	-398 678
<i>Total Association Œuvre Falret</i>	652 106	402 319	-190 504	863 920	-428 483	808 875

1) Activités en gestion contrôlée

Le résultat cumulé des Etablissement Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) en gestion contrôlée est excédentaire de + 399 K€, mais les résultats restent en attente des validations et des affectations des autorités de contrôle et de tarification pour chaque établissement.

Secteur Médico-Social (2 MAS, 2 FAM, 2 SAMSAH), Financements ARS et Départements

Les six établissements présentent des résultats administratifs excédentaires :

- Les résultats fortement excédentaires de la MAS Dr Arnaud (+317 K€), de la MAS Dr Gachet (+316 K€) et du FAM Dr Jules Falret (+292 K€) et du FAM Les Sources (+122 K€) sont principalement liés à un taux d'activité réalisé supérieur aux prévisions budgétaires.
- Les résultats des deux SAMSAH (Paris + 17K€ et Yvelines +38 K€) sont excédentaires.

Secteur Insertion sociale (3 CHRS, 2 Foyers de vie, 1 Foyer d'hébergement, 2 SAVS, 1 service de gestion tutélaire) Financements Etat Départements et Etat

Sept établissements présentent des résultats excédentaires ou à l'équilibre :

- Le Foyer de vie Marie Laurencin (+26 K€) et le CHRS Ensape +18 K€) présentent des excédents notamment en raison de période de vacance de poste lors de remplacement ou d'absence.
- Le CHRS La Marcotte, le Foyer de vie Les Sources, le Foyer d'hébergement La Colline, et les SAVS Paris (12eme et 17eme) et Yvelines (Rambouillet), présentent tous des résultats pratiquement à l'équilibre.

Deux établissements présentent un résultat déficitaire :

- Le CHRS Falret (Paris 15eme) présente un déficit de 12 K€ en amélioration par rapport à 2018 (déficit de 48 K€) malgré la baisse de 70 K€ de dotation en 2019. L'établissement continue l'optimisation de la gestion de son organisation et de ses coûts mais fait face à un enjeu compliqué : baisser fortement ses charges (dotation en baisse de 11 % entre 2018 et 2021) et maintenir la qualité de l'accompagnement pour les 129 résidentes.
- Le service de gestion tutélaire Ariane Falret est déficitaire de 116 K€ en 2019 avec un impact exceptionnel non récurrent de l'ordre de 50 K€ (Frais de déménagement, intérim comptable pour la reprise des comptes ATRE, développement logiciel). L'année 2019 a été une année de transition avec le déménagement en mai sur un nouveau local beaucoup mieux adapté au service et à son évolution, l'intégration de l'équipe d'ATRE

XXème, l'augmentation de 50 mesures, et la continuité du déploiement de l'outil de gestion UNIT. Ariane doit continuer en 2020 l'optimisation de ses moyens de gestion (développement de la GED et des alertes automatisées) avec un objectif d'augmentation de 100 nouvelles mesures auprès de son autorité de tarification et de contrôle.

Insertion professionnelle (2 ESAT)

Financement ARS

Les ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) gèrent deux budgets différents :

Un budget dit « social » sur des charges de fonctionnement financées par l'ARS

Un budget dit « commercial » sur son activité et qui est financé par la gestion propre

- Le budget social de l'ESAT Cotra, financé par l'ARS, est à l'équilibre en 2019 (- 1K€) comme l'année précédente.
- Le budget social de l'ESAT Le Colibri, financé par l'ARS, est déficitaire de 143 K€ en 2019. Ce budget est structurellement déficitaire ces dernières années depuis la mise en place d'un tarif plafond unique et notamment en raison du coût du foncier à Paris. L'Établissement doit déménager en 2020 sur le site de Pantin pour permettre son développement, une meilleure maîtrise de ses coûts, et la mise en place d'un plan de retour à l'équilibre sur la durée du CPOM (2020 à 2024).

Secteur Enfance (1 MECS : internat, accueil familial et préparation à l'autonomie)

Financement Ville de Paris

La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Les Marmousets présente un résultat déficitaire de 53 K€ en 2019 notamment lié à une baisse d'activité, ce résultat étant compensé par les excédents des années précédentes. L'établissement doit également déménager fin 2020 sur le site de Pantin qui sera mieux adapté aux accompagnements demandés. Cette évolution permettra également une extension de 6 places supplémentaires et un accompagnement étendu à l'ensemble des classes d'âges de 6 ans à 20 ans.

Secteur sanitaire (1 Centre de soin de jour)

Financement ARS (CPAM)

Le résultat de Bipol Falret est fortement déficitaire de 340 K€.

Malgré la reconnaissance de la qualité d'un accompagnement innovant, la montée en charge reste très insuffisante par manque de prescription de patients et la rentabilité compromise par des frais fixes très importants et une tarification à l'acte (T2A) inadaptée au fonctionnement.

Au-delà des évolutions significatives de l'offre de manière à toucher un public plus large, des discussions sont en cours avec la CPAM d'une part, l'ARS Ile de France et DT93 d'autre part pour une remise à plat du modèle économique et une adaptation de la modalité de financement notamment dans le cadre de l'article 51 (déploiement des parcours de santé intégré) et la mise en œuvre du plan « ma santé 2022 ».

Siège de l'association

L'autorisation de frais de siège a été renouvelée pour la période de 2020 à 2024 dans le cadre du contrat CPOM sur la même période.

Le résultat du budget du siège de l'ŒUVRE FALRET présente un déficit conjoncturel de 83 K€ en raison notamment du coût de départ en retraite de deux membres de la direction générale en 2019. Ce déficit est compensé par les excédents des exercices précédents et le résultat cumulé de la période 2015 à 2019 (période d'autorisation) est excédentaire de 36 K€.

2) Activités en gestion propre

Le résultat cumulé des activités en gestion propre est excédentaire de 464 K€.

Association gestion propre

L'association en gestion propre, en incluant l'activité d'appel à la générosité du public (dons et legs), présente un déficit de 80 K€ en forte amélioration par rapport à l'année précédente (déficit de 314 K€).

L'activité Dons et Legs se traduit par :

- ✓ 321 K€ de collecte de dons non affectés
- ✓ 57 K€ de collecte de dons affectés
- ✓ 283 K€ de missions sociales réalisées en 2019 (voir CER)

Le résultat de la gestion propre de l'association est impacté par un montant de 150 K€ de charges d'amortissement sur une valeur de bâtiment réévaluée mais ne correspondant pas à une réelle charge. Le reste des charges et produits correspond à la gestion immobilière de biens en propre et de frais administratifs de l'association (honoraires, projets ...).

Service Les Funambules

Montée en charge du service en 2019 avec un budget de 100 K€ et un résultat à l'équilibre

Services séjours Répits pour les aidants

Organisation de deux séjours pour un budget de 120 K€ et un résultat à l'équilibre économique en 2019 mais avec l'utilisation des fonds dédiés antérieurs.

Activité commerciale des ESAT

Le résultat de l'activité commerciale de l'ESAT Le Colibri a fortement progressé en 2019 avec un déficit limité à 13 K€ contre un déficit de 107 K€ en 2018, avec notamment une augmentation des activités à plus forte marge (+ 89% sur le traiteur, 469 K€ contre 249 K€ en 2018).

Le résultat de l'activité commerciale de l'ESAT Cotra est un déficit limité à 24 K€ en 2019 malgré l'impact d'une importante créance irrécouvrable sur le résultat.

Services d'aides à l'emploi

Emploi accompagné, 2 services 78 et 93

Le résultat consolidé des deux services est fortement excédentaire de 220 K€ en 2019 en raison d'une montée en charge progressive de l'activité tout au long de l'exercice.

Service Appuis

Résultat excédentaire important de 364 K€ en raison d'une montée en charge progressive de l'activité sur la première année du nouveau marché (octobre 2018). Le service pourra continuer à mieux se déployer sur 2020 (ETP, antennes territoriales supplémentaires).

Services d'accompagnement dans le logement

Le service DLAI 75, Dispositif de Logement Accompagné pour l'Inclusion des personnes souffrant de troubles psychiques, est monté en charge en 2019 avec la gestion de 13 logements (objectif de 35), pour un résultat à l'équilibre.

Les services d'accompagnement dans le logement (50 appartements) réalisent un déficit de 19 K€ compensés par les excédents antérieurs.

Le service Equipe mobile passerelle (accompagnement social dans le logement) présente en 2019 un résultat excédentaire de 16 K€ et continue son développement.

Service d'aide sociale

Le service itinéraires MASP présente un déficit de 39 k€ en raison de la baisse de son activité, ce résultat étant compensé par les excédents réalisés antérieurement.

Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)

Gestion de trois nouveaux GEM en 2019 : Clermont de l'Oise (60), Eaubonne (95) et Fontenay sous-bois (94).

Le résultat consolidé des 11 GEM est excédentaire de 37 K€ grâce notamment à la mutualisation des équipes de direction, administratives et logistique. Ces résultats permettront le financement de projets futurs de ces établissements.

Détail des Produits d'exploitation :

Produits d'exploitation	Détail produits				déc.-19	déc.-18
	Departemt	ARS	Etat	Autres		
MAS Dr Arnaud		5 112 024			5 112 024	5 389 704
MAS Dr Gachet		5 086 588			5 086 588	5 088 052
FAM Jules Falret	4 233 489	1 565 686			5 799 175	5 819 518
FAM Les Sources	1 238 129	509 968			1 748 097	1 726 063
SAMSAH 75	366 707	539 003			905 711	820 626
SAMSAH 78	229 290	376 987			606 277	600 754
CHRS Foyer Falret			2 165 405		2 165 405	2 183 565
CHRS La Marcotte			911 404		911 404	911 990
CHRS Ensape			382 562		382 562	0
Foyer Vie Les Sources	2 185 843				2 185 843	2 195 662
Foyer Vie Marie Laurencin	1 256 929				1 256 929	1 248 388
Foyer Hébergement La Colline	1 282 977				1 282 977	1 247 467
SAVS 75	730 592				730 592	727 592
SAVSP 78	397 464				397 464	397 464
MECS Les Marmousets	1 809 511				1 809 511	1 799 524
ESAT Cotra		1 337 246			1 337 246	1 328 610
ESAT Le Colibri		783 586			783 586	781 910
SAS Cotra	56 527				56 527	56 527
Service Ariane	4 907		1 631 401		1 636 308	1 369 728
Bipol Falret		326 884			326 884	190 667
Total des Produits de tarification	13 792 365	15 637 973	5 090 773	0	34 521 110	33 883 811
GEM	49 940	848 000		5 700	903 640	715 564
Emplois Accompagnés		443 726		87 458	531 184	
Service Appui (AGEFIPH)				785 781	785 781	325 389
Services MASP	268 407				268 407	287 970
Accompagnement Logement	39 750		123 456	44 923	208 128	185 883
Service Repit				144 877	144 877	49 153
Autres subv (contrats aidés ...)				308 678	308 678	611 426
Total Subventions	358 097	1 291 726	123 456	1 377 417	3 150 695	2 175 385
Total ESAT Cotra				1 916 983	1 916 983	<u>1 845 670</u>
ESAT Colibri, ventes repas dont prestations inter-établissements				1 703 957 -307 716	1 703 957 -307 716	<u>1 536 856</u> -273 335
Total Activité commerciale	0	0	0	3 313 224	3 313 224	3 109 191
Complément rémunérations TH				1 570 659	1 570 659	1 756 130
Particip usagers & aides reçues				2 030 861	2 030 861	1 601 297
Dons, Legs, Cotisations				408 177	408 177	391 439
Reprises Amort & Prov, Transf ch				188 153	188 153	181 416
Autres produits				1 075 155	1 075 155	911 458
Total Autres produits	0	0	0	5 273 005	5 273 005	4 841 740
Total Produits d'exploitation	14 150 462	16 929 699	5 214 228	9 963 646	46 258 035	44 010 127

Les produits d'exploitation sont globalement en progression de 5% avec les intégrations par fusion de plusieurs établissements (CHRS Ensape, ATRE XXème, Les Funambules) et le déploiement de plusieurs activités (service d'aide à l'emploi, au logement, sanitaire).

5) DÉTAIL DU COMPTE EMPLOIS – RESSOURCES (CER)

La plaquette des comptes annuels comporte, à la suite du bilan et du compte de résultat, le compte d'emploi des ressources (CER). La distinction qui y est faite repose sur l'origine, fonds publics ou privés, de celles-ci avec en note 17 de l'annexe les commentaires relatifs à ce compte.

A côté de l'activité des établissements suivie avec leurs comptes propres le CER met un accent particulier sur les missions sociales réalisées par l'association à hauteur de 405 K€ en 2019 et notamment :

- Des actions de sensibilisation du public au handicap psychique (conception et diffusions de lettres de nouvelles), ou de sensibilisation (bipolarité et emploi), ou de recherche sur l'employabilité et la citoyenneté des personnes atteintes de handicap psychique. Ce dernier volet se prolonge et s'étend dans l'action de la Fondation Falret.
- L'organisation de séjours pour les proches aidants d'adultes en fragilité psychique
- Projets de participation au Rallye des gazelles au Maroc pour parler et faire mieux reconnaître le handicap psychique
- Aide à la formation de formateurs pairs pour Alfapsy.
- Des activités ouvertes aux personnes de nos établissements en matière d'Expression artistique, Arts et lettres.
- Aide au fonctionnement du Centre National de la documentation Audiovisuelle en Santé Mentale (CNASM)
- Des actions pour la recherche de nouveaux mécénats pour financer de nouveaux projets

Le CER rappelle enfin que durant l'année 2019, l'association a bénéficié de bénévolat (valorisation 107 K€) et des dons de vêtements et mobiliers pour 3 K€ ou de prestations pour 3 K€

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS	Emplois 2019 compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019	RESSOURCES	Ressources collectées 2019 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019
			Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice	T1	0
MISSIONS SOCIALES (ST1)			RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
Réalisées en France			Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	405 338	204 812	Dons manuels non affectés	320 907	320 907
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés	56 753	56 753
Charges des établissements ESMS	43 635 306		Legs et autres libéralités non affectés	0	0
			Legs et autres libéralités affectés	0	0
Réalisées à l'étranger			Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
Actions réalisées directement			T2	377 660	377 660
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			AUTRES FONDS PRIVÉS	211 089	
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS (ST2)			SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
Frais d'appel à la générosité du public	215 560	126 473	AUTRES PRODUITS	10 151 568	
Frais de recherche des autres fonds privés					
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (ST3)	1 669 130	63 874			
T3		395 159			
Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	45 925 334		Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	46 588 424	
Dotations aux provisions	304 231		Reprise des provisions	254 444	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	60 718		Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	99 521	
			Variation des fonds dédiés collectés (cf. tableau des fonds dédiés)	T4	17 499
Excédent de ressources de l'exercice	652 106		Insuffisance de ressources de l'exercice		
Total général	46 942 389		Total général	46 942 389	395 159
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	T5	*			
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	T5 bis	0			
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6 = T3 + T5 - T5 bis	395 159	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6	395 159
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	T7 = T1 + T2 + T4 - T6	0
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	112 952		Bénévolat	107 340	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	2 900	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	2 712	
TOTAL	112 952		TOTAL	112 952	

* Excédent des frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement de la gestion propre sur les ressources collectées auprès du public depuis la première campagne d'appel à la générosité du public en 2008.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2019 a permis à l'ŒUVRE FALRET de poursuivre son développement à un rythme maîtrisé avec un budget en augmentation de 5% et la signature d'un CPOM régional pour les années 2020 à 2024 regroupant 77% de son périmètre.

Le résultat de l'association est en progression et la majorité des établissements sont à l'équilibre économique. La période des cinq prochaines années avec la gestion mutualisée en CPOM doit permettre d'une part l'amélioration de la maîtrise budgétaire et d'autre part l'amélioration des pratiques d'accompagnement.

L'association a su s'organiser pour affronter la première phase de la crise sanitaire COVID 19 et s'emploie aujourd'hui à réussir de même l'épreuve du deconfinement. Elle s'attachera à la poursuite de ses missions d'accompagnement d'un public fragile et devra faire face aux impacts économiques et sociaux de la crise COVID. Elle retrouve également l'exigence de la réussite du projet PANTIN.

Paul GODIN
Trésorier

Benoit MALECOT
Directeur administratif et financier

Annexe des comptes annuels

Annexe au bilan des comptes annuels du 31 décembre 2019, dont le total du bilan est de 57 608 366€, le compte de résultat présente un bénéfice comptable de 652 106€ et un résultat de gestion consolidé bénéficiaire de 863 518 € (détail note 6) tenant compte des affectations des résultats antérieurs et des neutralisations de variation de congés payés.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'association.

Note n° 1	Règles et méthodes comptables
Note n° 2	Tableau des immobilisations et des amortissements
Note n° 3	Tableau des provisions et réserves
Note n° 4	État des créances et dettes
Note n° 5	Tableau de variation des fonds associatifs
Note n° 6	Résultats et Report à nouveau
Note n° 7	Tableau de suivi des fonds dédiés
Note n° 8	Détail des emprunts
Note n° 9	Détail des comptes de régularisation
Note n° 10	Détail des produits d'exploitation
Note n° 11	Détail des produits et charges financières
Note n° 12	Détail des produits et charges exceptionnels
Note n° 13	Effectif et activité
Note n° 14	Informations concernant les contributions volontaires en nature
Note n° 15	Tableau des filiales, participations et entreprises liées
Note n° 16	Engagements hors bilan
Note n° 17	Commentaires sur le Compte Emploi Ressources

Note 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1- Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) et suivants en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- de l'instruction n° DGAS/SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires ;
- de l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires.

2- Evènements significatifs de l'exercice :

➤ *Signature d'un CPOM régional et renouvellement de l'autorisation de frais de siège*

- L'œuvre Falret a signé en décembre 2019 un CPOM régional pour la période 2020 à 2024 regroupant :
 - 4 autorités de tarification et de contrôle (ARS Ile de France, Ville de Paris Handicap et Enfance, Département 78, Département 91)
 - 15 établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) et le siège de l'association, ce qui représente 77% de son périmètre.
- Dans le cadre du CPOM, l'autorisation des frais de siège de l'Œuvre Falret a été renouvelé pour la même période (2020 à 2024)

➤ *Périmètre des établissements et fusions*

- Fusion absorption en juin 2019 de l'association ENSAPE et du CHRS Ensape situé à Fontenay sous bois (94) à effet comptable rétroactif du 1^e janvier 2019.
Caractéristiques du CHRS : 22 places, budget de 400 K€ et 4 ETP.
- Fusion absorption en juin 2019 de l'association ATRE XX^{ème} et d'un établissement de la gestion tutélaire à effet comptable rétroactif du 1^e janvier 2019.
Caractéristiques de la gestion de Tutelle : 150 mesures, budget de 300 K€ et 5 ETP.

- Fusion absorption en juin 2019 de l'association « Les Funambules » à effet comptable rétroactif du 1^{er} janvier 2019, Service créé en 2018 pour l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes concernés par la souffrance psychique d'un membre de la famille. Service en montée en charge en 2019 (budget 100 K€ et 1 ETP).
- Déploiement en 2019 de deux services d'Emploi Accompagné (Financement ARS et Agefiph) dans le 78 et le 93. Caractéristiques : 73 places d'accompagnement, budget 600 K€ et 7 ETP.
- Montée en charge du Dispositif de logement accompagné pour inclusion des personnes souffrant de troubles psychiques (DLAI) rattaché au Pôle médicosocial Paris, 13 logement mis en place en 2019 (objectif de 35 logements).
- Déploiement de la gestion et l'accompagnement de 3 nouveaux GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) en 2019 sur les communes de Clermont de l'Oise, Eaubonne (60) et Fontenay sous-bois (94). L'œuvre Falret s'occupe désormais de la gestion de 12 GEM qui accompagnent près de 800 personnes en fragilités psychiques pour aider à rompre l'isolement, l'exclusion et favoriser l'insertion sociale.

➤ *Patrimoine et investissements*

- Achat immobilier en octobre 2019 d'une maison à Fontenay sous-bois dans le cadre de la reprise du CHRS Ensape.
- Déménagement en mai 2019 du service de gestion tutélaire Ariane Falret mieux adapté à la gestion du service et à l'accueil des majeurs protégés (900 mesures)
- 1.4 M€ de nouveaux emprunt en 2019 : 0.7 M€ pour l'achat de la maison de Fontenay sous-bois (CHRS Ensape) et 0.7 M€ pour les travaux du nouveaux site d'Ariane Falret à Paris.

3- Evènements postérieurs à la clôture :

La maison de la MECS les Marmousets a été cédée en février 2020 dans le cadre du projet de déménagement sur le site de Pantin prévu fin 2020, l'établissement restant locataire de la maison jusqu'à son départ.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

La pandémie mondiale de COVID 19 a provoqué une crise sanitaire sans précédent contraignant les citoyens au respect d'un confinement généralisé de près de deux mois. Malgré la situation, l'association est restée pleinement mobilisée auprès des publics fragiles qu'elle accompagne, que ce soit à leur domicile ou en établissement. Grâce à un personnel engagé, à la mise en œuvre des mesures d'hygiène et de sécurité et le respect strict des gestes barrière, nous avons pu protéger efficacement les personnes que nous accueillons et les professionnels de l'œuvre Falret durant le confinement.

Cette situation inédite suscite cependant de nombreuses incertitudes et ce notamment d'un point de vue tarifaire et financier. Si le maintien des financements des établissements et services sociaux et médico-sociaux tarifés ayant subi une sous-activité ou une fermeture temporaire en 2020, acté par l'ordonnance n°2020-313, est garanti par nos financeurs, il y aura nécessairement un impact

économique significatif sur les résultats commerciaux des ESAT qui demandera de trouver des solutions de financement partiel ou total avec les ARS de façon à les sécuriser pleinement.

. Des garanties devront également être apportées s'agissant des surcoûts, indirects ou directs, liés à la mobilisation contre l'épidémie. Du fait de la crise, l'association et ses établissements et services font appel à du personnel supplémentaire – en particulier à des intérimaires dont les coûts se sont envolés – et doivent, de plus, acheter des équipements spécifiques médicaux ou techniques.

D'autres surcoûts indirects ont également été engagés, tels que des investissements en équipements informatiques qui ont permis d'assurer la continuité de l'accompagnement et le fonctionnement des salariés en télétravail. Ce sont des charges imprévues, mais essentielles dans la lutte contre l'épidémie, qui permettent d'assurer la sécurité des personnes vulnérables et des professionnels mobilisés.

Ces impacts négatifs devraient être compensés partiellement par les soutiens financiers mis en place par l'état ainsi que par des dons reçus. Il est à noter que l'association a sollicité et bénéficié de nombreuses initiatives solidaires (don de matériel, action de solidarité telles que livraisons de repas ou de chocolat à l'attention des personnels sur le terrain, don de tablettes numériques.).

Il n'est pas possible aujourd'hui d'apprécier précisément l'impact chiffré global de la crise, compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, ou des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations.

Dans ce contexte inédit, il est probable que des effets négatifs (lourds) puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité mais à la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

4- Changements de méthodes comptables :

Néant

5- Dérogations aux principes comptables :

Des contraintes particulières sont imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations. Pour tenir compte de ces contraintes, il est dérogé aux règles suivantes :

CHRS Foyer FALRET, comptabilisation des participations des résidents

Le financeur (DRHIL 75) demande de comptabiliser en produits les créances de participation uniquement pour les montants encaissés et non pas facturés.

Les créances non réglées au 31 décembre sont comptabilisées en diminution des produits (débit du compte 747) au lieu de laisser le montant des créances facturées en produits conformément aux règles comptables.

CHRS La Marcotte, provision réglementée

A la demande du financeur du CHRS La Marcotte, la plus-value de cession du studio Rieussec à Viroflay de 45K€ constatée en 2014 en provision réglementée (réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé) a été reprise à hauteur du loyer annuel et des charges afférentes évaluées à 3,5 K€. Cette reprise est dérogatoire aux principes comptables.

6- Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

AGREGATION DES COMPTES ANNUELS

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre.

Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une sommation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à l'association sont éliminées. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun, correspondant aux frais de siège et des prestations réciproques.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat de l'association résulte de la compensation entre les déficits de certains établissements ou services avec les excédents d'autres établissements ou services. En fait compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'indépendance de chaque établissement ou service, ces compensations ne peuvent réglementairement exister.

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Frais de 1^{er} établissement 3 à 5 ans
- Frais d'étude sur construction 10 à 30 ans
- Logiciels et progiciel 1 à 10 ans

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

Construction	30 à 50 ans
Agencements, aménagement de constructions	5 à 30 ans
Installations techniques, matériels et outillages	5 à 10 ans
Installations générales et agencements	3 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier, matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

c) Application de la méthode des composants

L'avis du CNC 2007-05 a apporté des réponses sur le traitement comptable des différences constatées entre les règles comptables et les règles budgétaires.

La méthode de comptabilisation par composant introduite par le règlement du CRC 2002-10 n'est pas appliquée pour les bâtiments anciens car il a été estimé que l'impact éventuel de cette modification ne serait pas significatif sur les comptes annuels.

Pour les bâtiments nouveaux, il a été pratiqué une application partielle, notamment pour les travaux de réhabilitation.

Les immobilisations comptabilisées par composants au cours de l'exercice 2019 et les durées d'amortissements retenues par composants sont les suivants :

- Terrain non amortissable
- Bâtiment amortis entre 40 à 50 ans
- Construction, agencement amortis sur 30 ans
- Installation technique, matériel et outillage IGT amortis sur 25 à 30 ans
- Installation et agencement amortis sur 10 à 20 ans

d) Réévaluation du bilan

Au bilan au 31/12/2007, il a été procédé à une réévaluation des biens immobiliers à l'aide d'estimations d'experts indépendants.

Il n'a pas été jugé opportun de procéder à une modification des autres immobilisations.

Au 31/12/2019, le compte « Ecart de Réévaluation » présentait le solde suivant :

Détail des écarts de réévaluation :

Cité des Fleurs (MECS Marmousets)	1 998 324 €
Molière (Association et CHRS Foyer Falret)	<u>4 280 864 €</u>
Total	6 279 188 €

e) Participations, titres immobilisés, prêts

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est alors constituée.

f) Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées sur la base du prix d'achat.

g) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

La participation des hébergés du CHRS Falret a été comptabilisée en fonction des participations encaissées en 2019 et non pas en fonction des factures émises conformément à la demande de l'autorité tarifaire.

h) Dons ou legs

Les dons de l'exercice sont portés en recettes de fonctionnement, il n'y a pas eu de legs versés sur l'exercice 2019.

i) Placements financiers

Les excédents de trésorerie sont placés sur des comptes livrets associatifs sécurisés ainsi que des comptes bloqués à intérêts progressifs. Les produits financiers 2019 ont été de 35 K€ dont 34 K€ d'intérêts courus sur des comptes bloqués et non encore versés.

j) Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en vertu de dispositions réglementaires qui sont les suivantes :

- Couverture du besoin en fonds de roulement (article R.314-48 du CASF)
- Renouvellement des immobilisations (article D.314-206 du CASF)
- Réserves des plus-values nettes d'actifs (articles R.314-81 et R314-95 du CASF)

k) Provisions pour risques et charges

Le montant de la provision pour indemnité de départ à la retraite au 31/12/2019 est estimée à 747 K€ (voir le détail dans la note 16 sur les engagements).

Dans les comptes des établissements il est comptabilisé une provision pour indemnité de départ à la retraite en retenant uniquement le personnel qui se trouve au 31/12/2019 à moins de 5 ans de son départ en retraite sous réserve de l'accord de l'autorité de tarification et de contrôle.

Critères : être âgé de plus de 57 ans au 31/12/2019, avoir plus de 10 ans d'ancienneté dans l'association. Le calcul reprend les dispositions des conventions collectives dans l'optique d'un départ possible en retraite à 62 ans.

Le montant comptabilisé au 31 décembre 2019 est de 265 K€.

Une provision pour risques est comptabilisée au 31/12/2019 pour 158 K€ concernant un risque d'assujettissement de l'association à la taxe transport d'Ile de France (certains montants ont été refusés par les autorités de tutelles). Le risque subsiste car l'exonération de cette cotisation est actuellement remise en question par le STIF mais non encore notifiée, et la rétroactivité est possible sur une période de 3 ans.

l) Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

m) Provisions pour Congés à payer

Le montant de la provision pour congés à payer (charges comprises) comptabilisée au 31/12/2019 est de 2 301 K€. Ce montant figure au passif du bilan en dettes fiscales et sociales.

n) Subventions à recevoir

Des subventions à recevoir ont été comptabilisées pour un montant de 203 K€ dans les autres actifs circulants.

o) Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés

Article 20 de la loi 2006.586 du 23/05/2006 sur le volontariat associatif :

Aucune rémunération n'a été versée aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, ceux-ci étant tous bénévoles.

p) Abandons de créances (avec clauses de retour à meilleure fortune)

Date	Décision du C.A.	Bénéficiaire	Montant
31/12/2006	Le 08/03/2007	L'Envol	105 100 €
31/12/2006	Le 27/05/2007	Ecodair	80 000 €
31/12/2009	Le 27/05/2009	Ecodair	15 500 €
31/12/2012	Le 27/05/2009	Ecodair	17 500 €
31/12/2013	Le 19/10/2018	L'Envol	46 000 €

g) Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes, portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 88 K€ (R123.198 du code de commerce) et se décomposent ainsi :

- Honoraires au titre du contrôle légal des comptes annuels : 88 K€

Note 2 - Détail des Immobilisations & Amortissements

SYNTHESE IMMOBILISATIONS						
Comptes	Valeurs brutes	31/12/2018	Acquis.	Cessions	Virement poste à poste	31/12/2019
	<u>IMMOBILISATION INCORPORELLES</u>					
201	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	2 182 351	4 455,00			2 186 806
203	FRAIS D'ÉTUDES, DE RECHERCHE E	1 874 895				1 874 895
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	626 640	63 551	188		690 003
206	DROIT AU BAIL	815				815
232	IMMOB INCORPORELLES EN COURS	6 614			-6 614	0
	TOTAL (I)	4 691 315	68 006	188	-6 614	4 752 519
	<u>IMMOBILISATION CORPORELLES</u>					
211	TERRAINS	6 855 808	193 279		336 479	7 385 566
213	CONSTRUCTIONS	41 258 895	412 682	75 000	3 059 125	44 655 702
215	INSTAL TECHNIQUE MAT & OUT	3 389 882	344 560	26 426	279 140	3 987 156
2181-84	AUTRES IMMOB CORPORELLES	14 311 956	1 749 248	283 525	349 179	16 126 858
231-237	IMMOB CORPORELLES EN COURS	3 610 341	1 942 025	8 951	-4 017 309	1 526 106
	TOTAL (II)	69 426 882	4 641 794	393 902	6 614	73 681 388
	<u>IMMOBILISATION FINANCIERES</u>					
26	PARTICIPATIONS	246 796	82 154	37 556		291 394
271-272	AUTRES TITRES IMMOBILISES	28 384	427	12 450		16 361
274	PRÊTS	578 041	35 894	31 264		582 671
275-276	AUTRES IMMO FINANCIERES	286 644	80 681	82 993		284 332
	TOTAL (III)	1 139 865	199 156	164 263	0	1 174 758
	TOTAL IMMOBILISATIONS	75 258 061	4 908 956	558 353	0	79 608 665

SYNTHESE AMORTISSEMENTS						
Comptes	Valeurs brutes	31/12/2018	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2019
	<u>AMORT IMMOB INCORPORELLES</u>					
2801	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	1 985 393	47 270		4 455	2 037 118
2803	FRAIS D'ÉTUDES, RECH & DEV	646 377	69 198			715 576
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	394 366	54 602	188		448 780
	TOTAL (I)	3 026 136	171 070	188	4 455	3 201 473
	<u>AMORT IMMOB CORPORELLES</u>					
2813	CONSTRUCTIONS	16 540 839	1 228 876	19 259	25 708	17 776 164
2815	INSTAL TECHNIQUE MAT & OUT	2 754 769	210 079	26 357	2 369	2 940 860
28181-84	AUTRES IMMOB CORPORELLES	8 174 368	1 162 976	262 948	259 333	9 333 729
	TOTAL (II)	27 469 975	2 601 931	308 564	287 410	30 050 752
	TOTAL AMORTISSEMENTS	30 496 111	2 773 001	308 752	291 865	33 252 225

Note 3 - Tableau des Provisions et Réserves

<i>PROVISIONS ET RESERVES</i>	31-déc.-18	Dotations	Reprises	Reclassmt / Affectation	31-déc.-19
<u>Ecart de réévaluation</u>					
Ecart de réévaluation sans droit de reprise	4 280 863				4 280 863
Ecart de réévaluation avec droit de reprise	1 998 324				1 998 324
Réserves					
Exédent affectés à l'investissement	1 516 883			113 957	1 630 840
Réserve de trésorerie	2 001 204			267 875	2 269 079
Réserve de compensation	1 632 903			-607 019	1 025 884
Rés. Compens des charges amortissements	1 950 359			397 944	2 348 303
Autres réserves	0			87 680	87 680
<u>Provision réglementées</u>					
Prov reglem. Couverture BFR	31 561				31 561
Prov reglem. renouvellement immobilisations	1 462 296	52 750	77 598	37 830	1 475 278
Prov reglem. reserve PV nette actif immobilisé	616 138	4 492			620 630
TOTAL (I)	15 490 532	57 242	77 598	298 267	15 768 443
<u>Provisions Risques et Charges</u>					
Provisions pour risques	154 674	29 871		24 413	208 958
Provisions indemnités de retraite	365 655	12 556	112 832		265 379
Provisions grosse réparations	11 916				11 916
Autres provisions pour charges	619 147	20 466	49 606	123 573	713 580
Fonds dédiés	640 314	60 718	99 521	37 500	639 011
TOTAL (II)	1 791 707	123 611	261 959	185 486	1 838 845
<u>Provisions sur actifs</u>					
Provisions sur immobilisations financières	619 393			-565	618 828
Provisions sur créances clients	96 576	177 992	14 508	-7 000	253 060
TOTAL (III)	715 969	177 992	14 508	-7 565	871 888
TOTAL GENERAL (I + II + III)	17 998 208	358 845	354 065	476 188	18 479 176

Note 4 – Etat des Créances et des Dettes

<i>Etat des créances</i>	<i>Total</i>	<i>moins d'un an</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts (1)	14 260	14 260	
Autres immobilisations financières	278 234		278 234
Total 1	292 494	14 260	278 234
Créances de l'actif circulant			
Stock Matières premières	40 461	40 461	
Avances et acomptes versés sur commandes	159 737	159 737	
Clients, Usagers et comptes rattachés	5 980 022	5 980 022	
Autres créances (2)	1 759 231	1 759 231	
Charges constatées d'avance	273 641	273 641	
Total 2	8 213 092	8 213 092	0
Total Créances	8 505 586	8 227 352	278 234
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	35 894		
(1) Prêts remboursés en cours d'exercice	31 264		

<i>Etat des Dettes</i>	<i>Total</i>	<i>moins 1 an</i>	<i>1 à 5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes auprès établis. de crédit (1)	24 813 760	1 295 643	5 294 131	18 223 986
Emprunts et dettes financières divers	64 788	64 788		
Avances et acomptes en cours	0	0		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 480 124	2 480 124		
Dettes fiscales et sociales	4 134 429	4 134 429		
Autres dettes	786 416	786 416		
Produits constatés d'avance	7 500	7 500		
Total Dettes	32 287 017	8 768 900	5 294 131	18 223 986
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 382 614			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercices	1 059 852			

Note 5 – Tableau de variation des fonds associatifs

<i>Fonds associatifs</i>	Montant N-1	Augmentation	Diminution	Reclassement	Montant N
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 192 664			21 931	10 214 595
Ecart de réévaluation sans droit de reprise	4 280 864				4 280 864
Réserves	7 101 349	460 393	344 989	145 034	7 361 787
Report à nouveau gestion propre	-8 111 406	375 436	1 445 726	88 766	-9 092 930
Résultat de l'exercice	-697 448	652 106	-697 448		652 106
<u>Fonds propres associatifs</u>	<u>12 766 023</u>	<u>1 487 935</u>	<u>1 093 267</u>	<u>255 731</u>	<u>13 416 422</u>
Apports avec droit de reprise	4 011				4 011
Ecart de réévaluation avec droit de reprise	1 998 324				1 998 324
Resultat sous contrôle de tiers financeurs	2 080 012	1 928 952	1 871 452	33 712	2 171 224
Subventions d'investissement	4 010 804	22 339	268 083	0	3 765 060
Provisions réglementées	2 109 994	57 242	77 599	37 830	2 127 468
<u>Autres Fonds associatifs</u>	<u>10 203 145</u>	<u>2 008 533</u>	<u>2 217 134</u>	<u>71 542</u>	<u>10 066 086</u>
<i>Total Fonds associatifs</i>	<i>22 969 168</i>	<i>3 496 468</i>	<i>3 310 401</i>	<i>327 273</i>	<i>23 482 508</i>

Note 6 – Résultats et Report à nouveau

Détail Résultat administratif	Résultat comptable 2019	Reprise excédents déficits	Variation CP	Résultat administratif 2019	Résultat administratif 2018	Résultat administratif 2017	Report à nouveau 2019	Dépenses inopposables
<i>Medico-social</i>								
MAS Dr Arnaud <i>ARS 75</i>	77 590	209 839	29 995	317 424	57 569	415 223	235 440	-408 963
MAS Dr Gachet <i>ARS 94</i>	306 537	57 363	-48 122	315 778	284	127 763	129 449	-389 688
FAM Jules Falret <i>CD 91-ARS</i>	126 516	188 713	-23 013	292 216	7 928	257 551	466 305	-456 756
FAM Les Sources <i>CD 78-ARS</i>	119 812	-10 814	12 952	121 950	91 870	123 256	528 552	-124 395
SAMSAH Paris <i>CD 75-ARS</i>	42 676		-24 818	17 858	82 880	131 705	288 811	-60 960
SAMSAH Yvelines <i>CD 78-ARS</i>	39 284	-2 490	1 229	38 023	50 681	90 697	136 949	-40 653
<i>Insertion sociale</i>								
CHRS Foyer Falret <i>DRILH 75</i>	-9 923	33 635	-35 401	-11 689	-44 666	11 094	-11 031	-364 951
CHRS La Marcotte <i>DRILH 78</i>	-8 561	403	8 552	394	-6 590	10 031	23 064	-98 305
CHRS Ensape <i>DRILH 94</i>	27 114	-3 395	-5 620	18 099			-31 245	-346
Foyer Vie Les Sources <i>CD 78</i>	46 600	-18 595	-28 692	-687	36 284	11 368	179 452	-125 976
Foyer Vie Marie Laurencin <i>DASES</i>	9 553	12 800	4 034	26 387	6 212	4 146	23 547	-57 954
Foyer Hebergmt La Colline <i>CD 78</i>	7 841	5 806	-13 604	43	2 947	-22 484	101 673	-92 395
SAVS Paris <i>DASES</i>	6 000		-5 816	184	95	15 141	6 696	-81 762
SAVS Montaigne <i>CD 78</i>	7 106	-5 278	-1 626	203	-4 547	4 214	33 934	-68 390
Service Tutélaire Ariane <i>DDCS 75</i>	-106 053	-26 351	15 952	-116 452	-38 093	2 089	-55 522	-204 847
<i>Insertion professionnelle</i>								
ESAT Colibri, Social <i>ARS 75</i>	-114 768	-44 268	16 483	-142 553	-63 998	-76 253	-130 533	-174 003
ESAT Cotra, Social <i>ARS 78</i>	1 431		-2 354	-923	50	18 213	19 053	-88 950
SAS Cotra <i>CD 78</i>	1 062	-800	-731	-469	939	2 201	30 189	-7 574
<i>Enfance</i>								
MECS Les Marmousets <i>DASES</i>	-58 595	5 751	-504	-53 348	27 892	-11 508	-34 722	-88 236
<i>Sanitaire</i>								
BIPOL Falret <i>ARS</i>	-339 779			-339 779	-453 714		-509 043	
<i>SIEGE associatif</i>	6 587		-89 400	-82 813	75 186	93 106	-655 347	-170 619
<i>Gestion contrôlée (Etab. loi 2002)</i>	188 029	402 319	-190 504	399 845	-170 793	1 207 553	775 670	-3 105 725
ESAT Colibri, Commercial	-13 148			-13 148	-107 036	-51 460	-121 710	
ESAT Cotra, Commercial	-23 845			-23 845	172 157	-113 687	364 186	
Service Itinéraires MASP <i>DASES</i>	-38 734			-38 734	5 723	4 262	-4 972	
Serv logement accompagnement <i>DASES</i>	-16 468			-16 468	21 576	2 749	-15 172	
Serv logement Delaitre <i>DRILH 75</i>	-2 633			-2 633	3 223	10 767	54 543	
DLAI (accomp. logmt inclusif)	828			828				
Equipe Mobile Passerelle (logmt)	16 139			16 139	-29 926	19 209	-13 717	
Emploi Accompagné 78 et 93 <i>ARS-Agefiph</i>	220 545			220 545				
Service Appui's <i>Agefiph</i>	364 696			364 696	34 718	-8 476	177 040	
Bipol Work	0			0	-55 329	0	0	0
Total 11 GEM <i>ARS</i>	37 101			37 099	11 426	-5 575	153 415	
Association Gestion propre	-80 404			-80 404	-314 222	-256 467	-5 185 264	
<i>Gestion propre</i>	464 077	0	0	464 075	-257 690	-398 678	-4 591 651	0
<i>Total Association Œuvre Falret</i>	652 106	402 319	-190 504	863 920	-428 483	808 875	-3 815 980	-3 105 725

Note 7– Tableau de suivi des Fonds dédiés

I) Subventions de fonctionnement affectées

Etablissements	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Reclassement	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Comptes	194	789	689		194
Ressources	A	B	C	D	A-B+C+D
Asso OF, Funambules		2 917		37 500	34 583
MECS Les Marmousets	150 000				150 000
CHRS Falret	709	709			-
CHRS La Marcotte	35 650				35 650
ESAT Le Colibri So	30 314				30 314
SAMSAH Paris	31 215				31 215
GEM	128 800		30 000		158 800
EA Emploi Acc 78 agefiph	47 678	47 678			-
EA Emploi Acc 78	135 070				135 070
Total	559 436	51 304	30 000	37 500	575 632

II) Dons manuels, legs et donations affectées

Etablissements	Dons à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Dons à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Reclassement	Dons restants à engager en fin d'exercice
Comptes	195	789	689		195
Ressources	A	B	C	D	A-B+C+D
<u>Dons manuels</u>					
Asso OF, dons Cotrazelle	-		30 718		30 718
MECS Les Marmousets	1 083	764			319
Samsah 75	3 216				3 216
Gest propre, service Repit	43 183	43 183			0
CHRS FF Aumenerie	13 500				13 500
Gest propre CNASM	1 794	1 794			-
Gest propre Alfapsy	5 625	2 476			3 149
BIPOL	622				622
Pôle insertion 78 (Caplogy)	11 853				11 853
Sous total	80 877	48 217	30 718	-	63 378
<u>Legs et donations</u>					
Sous total	-	-	-	-	-
Total	640 313	99 521	60 718	37 500	639 010

Note 8 – Détails des Emprunts

Etablissement	Banque	Capital au 31 dec 2019	Moins d'1 an	1 à 5 ans	5 ans et plus
FAM J. Falret	Crédit Foncier	4 225 462	248 557	994 226	2 982 679
FAM J. Falret	Caisse des dépôts	1 548 693	136 749	556 003	855 942
FAM J. Falret	CRAMIF	332 843	47 549	190 196	95 098
FAM J. Falret	BNP	116 506	18 087	75 705	22 714
FAM J. Falret	CCAH	50 000	5 000	20 000	25 000
					-
FVO Les Sources	Crédit Foncier	974 000	97 400	389 600	487 000
FVO Les Sources	CCI Versailles	37 484	12 371	25 114	-
					-
FAM Les Sources	Caisse des dépôts	353 048	39 997	118 666	194 385
FAM Les Sources	Caisse des dépôts	190 704	18 822	37 771	134 111
FAM Les Sources	CRAMIF	105 248	26 312	78 936	-
					-
MAS P. Gachet	BNP	46 139	46 139	-	-
					-
CHRS Falret	Martin Maurel	101 906	47 824	54 082	-
					-
CHRS Marcotte	Caisse des dépôts	137 616	14 367	59 729	63 519
					-
FH La Colline	Crédit Foncier	-	-	-	-
					-
ESAT Cotra	Caisse des dépôts	444 368	57 130	169 360	217 879
ESAT Cotra	Caisse des dépôts	100 000	20 000	80 000	-
					-
BIPOL	BNP	416 671	48 259	110 846	257 566
					-
ENSAPE	Banque Populaire	720 000	29 101	97 460	593 439
					-
Ariane	Banque Populaire	390 606	37 876	237 626	115 103
Ariane	Banque Populaire	3 443 611	114 394	733 826	2 595 391
					-
Pantin	Caisse d'Epargne	11 000 000	150 854	1 264 986	9 584 160
					-
Total		24 734 905	1 216 788	5 294 132	18 223 985

Note 9 – Détails comptes de régularisation

Produits à recevoir	Montant
Fact à établir (dont attente d'accord de prise en charge)	616 346
Remboursement de formations Unifaf à recevoir	86 260
Produits de tarification à recevoir	202 622
Autres produits à recevoir	165 645
<i>Total Produits à recevoir</i>	<i>1 070 873</i>

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const d'avance Locations immobilière	7 568
Ch const d'av. contrats (maintenance, abonmt ...)	266 073
<i>Total Charges constatées d'avance</i>	<i>273 641</i>

Charges à payer	Montant
Factures non parvenues	705 980
Provision congés payés	1 536 017
Provision charges sociales sur prov CP	764 943
Autres charges à payer sur salaires	-
Autres charges sociales sur salaires	930
Autres charges à payer	
<i>Total Charges à payer</i>	<i>3 007 870</i>

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance sur contrats	7 500
Autres produits constatés d'avance	
<i>Total Produits constatés d'avance</i>	<i>7 500</i>

Note 10 - Détail des Produits d'exploitation

Produits d'exploitation	Détail produits				déc.-19	déc.-18
	Departemt	ARS	Etat	Autres		
MAS Dr Arnaud		5 112 024			5 112 024	5 389 704
MAS Dr Gachet		5 086 588			5 086 588	5 088 052
FAM Jules Falret	4 233 489	1 565 686			5 799 175	5 819 518
FAM Les Sources	1 238 129	509 968			1 748 097	1 726 063
SAMSAH 75	366 707	539 003			905 711	820 626
SAMSAH 78	229 290	376 987			606 277	600 754
CHRS Foyer Falret			2 165 405		2 165 405	2 183 565
CHRS La Marcotte			911 404		911 404	911 990
CHRS Ensape			382 562		382 562	0
Foyer Vie Les Sources	2 185 843				2 185 843	2 195 662
Foyer Vie Marie Laurencin	1 256 929				1 256 929	1 248 388
Foyer Hébergement La Colline	1 282 977				1 282 977	1 247 467
SAVS 75	730 592				730 592	727 592
SAVSP 78	397 464				397 464	397 464
MECS Les Marmousets	1 809 511				1 809 511	1 799 524
ESAT Cotra		1 337 246			1 337 246	1 328 610
ESAT Le Colibri		783 586			783 586	781 910
SAS Cotra	56 527				56 527	56 527
Service Ariane	4 907		1 631 401		1 636 308	1 369 728
Bipol Falret		326 884			326 884	190 667
Total des Produits de tarification	13 792 365	15 637 973	5 090 773	0	34 521 110	33 883 811
GEM	49 940	848 000		5 700	903 640	715 564
Emplois Accompagnés		443 726		87 458	531 184	
Service Appui (AGEFIPH)				785 781	785 781	325 389
Services MASP	268 407				268 407	287 970
Accompagnement Logement	39 750		123 456	44 923	208 128	185 883
Service Repit				144 877	144 877	49 153
Autres subv (contrats aidés ...)				308 678	308 678	611 426
Total Subventions	358 097	1 291 726	123 456	1 377 417	3 150 695	2 175 385
Total ESAT Cotra				1 916 983	1 916 983	1 845 670
ESAT Colibri, ventes repas dont prestations inter-établissements				1 703 957 -307 716	1 703 957 -307 716	1 536 856 -273 335
Total Activité commerciale	0	0	0	3 313 224	3 313 224	3 109 191
Complément rémunérations TH				1 570 659	1 570 659	1 756 130
Particip usagers & aides reçues				2 030 861	2 030 861	1 601 297
Dons, Legs, Cotisations				408 177	408 177	391 439
Reprises Amort & Prov,Transf ch				188 153	188 153	181 416
Autres produits				1 075 155	1 075 155	911 458
Total Autres produits	0	0	0	5 273 005	5 273 005	4 841 740
Total Produits d'exploitation	14 150 462	16 929 699	5 214 228	9 963 646	46 258 035	44 010 127

Note 11 - Détail des Produits et Charges financières

<i>Produits et Charges financières</i>	<i>Montant</i>
Produit sur titre de participations	
Intérêts financiers sur comptes livrets	549
Interets courrus sur comptes à terme	34 979
Produits sur cession valeurs mobilières de placement	
<i>Total produits financiers</i>	<i>35 528</i>
Dotation provisions financières	-
Intérêts des emprunts et dettes (*)	654 902
Intérêts sur concours bancaires	
<i>Total charges financières</i>	<i>654 902</i>
<i>Résultat financier</i>	<i>- 619 374</i>

Note 12 - Détail des Produits et Charges exceptionnelles

<i>Produits et Charges exceptionnelles</i>	<i>Montant</i>
Produit sur cession immobilisation corporelle	172 593
Quote-part de subventions virés au résultat	268 083
Dommages et intérêts reçus sur contentieux	-
Autres produits exceptionnel (régularisation tiers antérieurs ...)	41 561
Reprises sur provisions et transferts de charges	67 067
<i>Total produits exceptionnels</i>	<i>549 305</i>
Pénalités, amendes	4 311
VNC sur cession immobilisation corporelle	76 260
Autres charges exceptionnelles (régularisation tiers antérieurs ...)	90 141
Dotation prov reglementées renouvellement investissement	29 300
Dotation prov reglementées PV s/ cession actif	1 047
<i>Total charges exceptionnelles</i>	<i>201 058</i>
<i>Résultat exceptionnel</i>	<i>348 247</i>

Note 13 - Effectifs et activité

Personnel

<i>Effectif CDI</i>	<i>Homme</i>	<i>Femme</i>	<i>31-déc.-19</i>	<i>%</i>	<i>31-déc.-18</i>
Médico-Social	79	237	316	49%	285
Insertion sociale	47	137	184	29%	168
Insertion professionnelle	31	39	70	11%	60
Secteur Enfance	8	24	32	5%	26
Secteur Sanitaire	1	6	7	1%	9
Siège et Association	15	18	33	5%	23
Total salariés CDI	181	461	642		571
	28%	72%			
Total ETP (tout contrats)			612		590

Activité, usagers pris en charges

<i>Activité</i>	<i>Capacité autorisé</i>	<i>Activité installée</i>	<i>File active</i>	<i>Usagers au 31/12</i>
Médico-Social	305	320	480	316
Insertion sociale	2 474	2 377	2 524	2 318
Insertion professionnelle	442	421	592	545
Secteur Enfance	44	44	36	34
Secteur sanitaire	30	30	91	24
Total 31/12/2019	3 295	3 192	3 723	3 237
Total 31/12/2018	2 745	2 795	3 147	2 655

Note 14 – Information concernant les contributions volontaires en nature

Effectif des bénévoles :

	<i>31-déc.-19</i>	<i>31-déc.-18</i>
Médico-Social	2	2
Insertion sociale	15	15
Insertion professionnelle	1	0
Secteur Enfance	0	0
Siège et Association	4	9
Total Bénévoles	22	26
ETP	2,46	1,56

Les 2.5 ETP bénévoles sont valorisés à 107 340 € en fonction du salaire moyen et du taux de charges sociales moyen.

L'association a reçu durant l'exercice 2 712 € de dons en nature en vêtements et mobiliers.

L'association a bénéficié de la mise à disposition de matériel dans le cadre des travaux pour un montant de 2 900 €.

Note 15 - Tableau des filiales, participations et entreprises liées

Filiales	Montant N-1	Augmentation	Diminution	Montant N
Titres de participations				
SARL L'Envol	-			-
SARL Ecodair EI	-			-
SARL Ecodair EA	-			-
SARL Falret Solidarités	3 635	-	-	3 635
SAS Alfapsy	3 000	-	-	3 000
	6 635	-	-	6 635
Créances ratt. à des participations				
L'Envol	127 954	35 046		163 000
Alfapsy	63 450	9 550		73 000
	191 404	44 596	-	236 000
Créances clients				
Alfapsy	-	25 410		25 410
L'Envol	26 400	15 285	3 437	38 248
	26 400	40 695	3 437	63 658
Dettes				
L'Envol	11 816	3 391	15 207	-
	11 816	3 391	15 207	-
Entreprises Liées, autres créances				
GCSMS CEAPSY, Autres créances	15 903	9 210		25 113
	15 903	9 210	-	25 113
	228 526	91 110	- 11 770	331 406

Ce tableau est présenté en valeurs nettes.

Le pourcentage de détention des titres Falret Solidarités au 31/12/2019 est de 55 %

Le pourcentage de détention des titres Alfapsy au 31/12/2019 est de 100%.

Le pourcentage de détention direct et indirect des titres de la SARL l'Envol au 31/12/2019 est de 68%

Les créances rattachées correspondent à des avances pour financer le Besoin en fonds de roulement et les travaux sur les premières années.

L'association Falret est l'un des six membres fondateurs du GCSMS Ceapsy qui a été créé en janvier 2017.

Note 16 - Engagements hors bilan

A - Engagements donnés

Engagements vis-à-vis du personnel :

L'engagement de retraite vis à vis de l'ensemble du personnel correspond à une dette actuarielle de **747 K€**.

Les critères retenus sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 0.76 %
- Table de mortalité : INSEE 2013-2015.
- Taux d'augmentation des salaires : 1% pour les cadres et pour les non cadres
- Taux de rotation du personnel : 2 % pour les cadres, 9 % pour les non cadres
- Taux de charges sociales : 56% pour les cadres et les non cadres
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Conventions collectives appliquées :
 - o Convention : Hospitalisation privée à but non lucratif – CCN 31/10/1951
 - o Convention : Etablissements et services pour personnes inadaptées et handicapées de 1966

L'association a comptabilisé partiellement ses engagements en matière de départ à la retraite. Le montant comptabilisé au 31 décembre N est de 265 K€ et le montant non comptabilisé et mentionné en engagement hors bilan est de 482 K€.

Engagements sur emprunts

- Banque populaire 3.5 M€ (2018), privilège de prêteur de deniers à hauteur de 3 M€ sur le local 15-17 rue des fillettes, Paris 18^{ème}.
- Caisse d'Epargne 11 M€ (2018), hypothèque conventionnelle pour 2.5 M€ et un privilège de prêteur de deniers pour 10 M€

B - Engagements reçus

Garantie Sogama pour un montant de 104 811 € au 31/12/2018 soit 70% de l'emprunt Banque Martin Maurel, Etablissements CHRS Falret.

Un legs en résiduo au profit de l'œuvre Falret a été activé. Ce legs n'a pas encore été accepté par le conseil d'administration de l'association.

Note 17 - Commentaires sur le Compte d'Emploi des Ressources

I — Cadre légal

Le compte d'emploi des ressources (CER) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 a été réalisé en application des dispositions législatives et réglementaires en application de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement comptable 2008 — 12 et du décret 2009-540 du 14 mai 2009 et arrêté du 2 juin 2009.

Il porte sur les comptes arrêtés au 31 décembre pour la période de 12 mois allant du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Le CER se présente en quatre colonnes, deux pour les emplois et deux pour les ressources. Pour chacun :

- les colonnes numérotées 1 et 2 dans le tableau sont équivalentes aux charges et aux produits du compte de résultat,
- les colonnes numérotées 3 et 4 dans le tableau font apparaître les montants de ressources collectées auprès du public : côté « ressources » est indiquée la nature des ressources collectées auprès du public et côté « emplois » est indiqué comment ont été affectées ces ressources à chaque ligne d'emploi.

II — Règles et méthodes comptables utilisées

L'œuvre Falret a lancé depuis 10 ans une politique de levée de fonds et a investi afin de diversifier ses ressources et faire face à la diminution des fonds publics.

A- Emplois (Colonnes 1)

Les charges du compte de résultat sont ventilées de la façon suivante dans les rubriques du compte d'emploi des ressources :

1- Missions sociales réalisées en France : 405 338 €

Détail des principales actions :

- Sensibilisation du public au handicap psychique, conception et diffusions de lettres de nouvelles pour (41 323 €) et sur supports numériques pour (13 200 €).
- Organisation de séjours pour les proches aidants d'adultes en souffrance psychique (Répit) pour (121 777 €).
- Aide au fonctionnement du Centre National de la Documentation audiovisuelle en Santé Mentale (CNASM) pour (69 853 €)
- Soutient au projet Rallye des Gazelles 2020 pour faire reconnaître le handicap psychique (23 335 €)
- Autres projets 135 850 € : Actions auprès des GEM, du service Equipe mobile passerelle, aide à la formation paire dans le domaine psychique.

2 - Charges pour les établissements ESMS : 43 635 306 €

- Ce sont toutes les charges des établissements à l'exception des frais de siège et des dotations aux provisions qui figurent sur des lignes séparées dans la colonne 1.

3-Frais de recherche de fonds : 215 560 €

- Ce sont tous les frais d'appel à la générosité du public : prospection, mailing, affranchissement, gestion des dons. La conception-rédaction est entièrement internalisée, ce qui nous permet de réaliser des économies significatives, et nous avons sélectionné des prestataires à coût modéré.

4- Frais de fonctionnement : 1 669 130 €

- Il s'agit des frais de siège pour les établissements ESMS et les frais de fonctionnement pour la collecte des dons pour 63 874 €.

B- Emplois (Colonnes 3)

1- Missions sociales réalisées en France : 204 812€

- Inclus dans les actions décrites en A-1 ci-dessus.

2- Frais d'appel à la générosité du public : 126 473 €

- Correspond aux frais présentés en partie A-3 ci-dessus.

3- Frais de fonctionnement : 63 874 €

- Correspond aux frais de fonctionnement pour la collecte des dons présentés en partie A-4 ci-dessus.

C- Ressources (Colonnes 2)

Les produits du compte de résultat sont ventilés sans aucun retraitement dans les rubriques du compte d'emploi des ressources :

1 - Ressources collectées auprès du public : 320 907 €, sous la rubrique « dons manuels non affectés »

Ressources collectées auprès du public : 56 753 €, sous la rubrique « dons manuels affectés »

Ressources collectées en legs non affectés pour 0 €

2-Autres fonds privés: 211 089 €

Ces subventions d'entreprises, d'associations, de fondations ou autres organismes privés.

3-Subventions et autres concours publics : 35 848 107 €

Ces subventions proviennent principalement de l'Assurance Maladie, d'autres régimes de protection sociale, de l'Etat et des collectivités sanitaires et sociales, et ont été versées pour nos services et établissements.

4 - Autres produits : 10 151 568 €

Ces autres produits sont liés à l'activité commerciale des ESAT, des participations de nos usagers et des aides sociales perçues.

D- Ressources (Colonnes 4)

Report des ressources collectées auprès du public non affectées ou utilisées en début d'exercice pour 0 € (T1) .

La variation des fonds dédiés collectés auprès du public (T4) correspond à la différence entre les fonds utilisés en 2018 et ceux qui sont reportés sur les années futures, le montant est de + 17 499 €.

T6/T7 : Les ressources issues de l'appel à la générosité du public ont ainsi été consommées pour un montant de 395 159 en 2019 (T6) et le solde reporté en 2020 est nul (T7).

E- Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont détaillées à la note 14, ils concernent la valorisation du bénévolat pour 107 340 €, des dons de vêtements et en mobilier pour 2 712 €, et des dons en prestations pour 2 900 €.